

## **II. Vulnérabilité et comportement démographique**



## **Introduction**

La pauvreté est un phénomène, multidimensionnel, plusieurs facteurs lui sont annexés. Elle peut être définie comme étant le seuil au-dessus duquel la vie est en deçà de toute décence humaine. Or, le concept de vie d'une société change, entraînant par la même occasion le changement de la mesure de la pauvreté, reflétant ainsi les nouvelles valeurs (normes) et devient ainsi un facteur supplémentaire de l'évaluation de la privation relative.

Le critère du développement (le bien-être de la population) ne peut être le revenu par tête, qui n'est en fait qu'une simple moyenne trompeuse à cause de la mauvaise répartition des richesses. Le niveau du revenu n'a de signification que s'il est rapproché avec le niveau d'éducation, les dépenses de santé, les conditions de logement, etc.

Les performances économiques peuvent, certes, être établies en terme de croissance, mais ignorer la dimension humaine, ne ferait que détourner l'économie de sa finalité humaine qui est la satisfaction des besoins essentiels de la population.

La pauvreté peut être structurelle ou conjoncturelle, comme elle peut être absolue ou relative. Elle est conjoncturelle, lorsqu'elle est occasionnée par une conjoncture limitée dans le temps, et elle est relative lorsqu'elle implique une privation d'une frange de la société par rapport à une autre. Une

évaluation objective de la pauvreté relève presque de l'impossible.

En définitive, on est pauvre lorsqu'on n'arrive pas à satisfaire ses besoins essentiels en matière de logement, d'emploi, d'approvisionnement en eau (en quantité suffisante et de bonne qualité), d'assainissement, de santé et d'éducation.

La vulnérabilité à la pauvreté s'est aggravée au Maroc lors de la mise en œuvre des mesures de la politique d'ajustement structurel qui «ont aggravé dans le court terme le fardeau des groupes les plus défavorisés ; dans le long terme, ils n'ont pas réduit la pauvreté pour autant...»<sup>1</sup>

Les politiques de libéralisation prônées par les institutions internationales sont plus favorables aux plus « entreprenants », et il existe et existera toujours des personnes qui n'auront jamais les aptitudes, les ressources ou les atouts qui leur permettraient d'échapper à l'emprise de la pauvreté<sup>2</sup>.

La politique de lutte contre la pauvreté au Maroc, a certes réalisé quelques progrès qui se sont traduits par une évolution favorable des conditions de vie des ménages conséquence d'une timide amélioration de la répartition des revenus. Toutefois, certaines franges de la société n'ont pas bénéficié des fruits de la croissance. La pauvreté a régressé, mais n'a pas totalement disparu. D'autant plus que le statut social des personnes ou des ménages n'est pas statique, il est dynamique et il peut fluctuer

---

1 Hugon P. «Incidences sociales des politiques d'ajustement» in revue Tiers Monde Tome XXX, 117, Janvier-Mars 1989, Paris, PUF.

2 FNUAP, «Etat de la population mondiale», 1996.

avec les aléas de la vie (conjoncture économique, maladie, etc.). Cependant, les personnes et les ménages qui sont dans une

situation de pauvreté relative sont plus exposés que d'autres à ces aléas.

A partir des données de l'enquête nationale sur la famille de 1995, qui ont servi de base pour cette étude, les ménages ont été segmentés en quatre groupes socio-économiques:

- le groupe des marginalisés ;
- le groupe des vulnérables ;
- le groupe moyen ;
- et le groupe aisé.

Pour les besoins de l'analyse, nous avons regroupé sous l'appellation « défavorisé », les deux groupes socio-économiques, à savoir les marginalisés et les vulnérables.

Le but de cette étude est de dresser un profil des chefs de ménages défavorisés et de voir dans la mesure du possible, les interactions entre la vulnérabilité et les caractéristiques démographiques de ces chefs de ménages.

Parmi les caractéristiques retenues, il y a l'âge du chef de ménage, son état matrimonial et son niveau scolaire ; ces caractéristiques seront détaillées selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage. Dans un second temps sera étudié la mobilité des chefs de ménage défavorisés et ce sur la base de

leur lieu de naissance et leur lieu de résidence au moment de l'enquête. La troisième partie de cette étude est réservée aux ménages et aux familles selon leur composition et leur taille. L'habitat fait l'objet de la quatrième partie, il est question dans cette partie des conditions d'habitation des ménages défavorisés ainsi que du nombre de pièces d'habitation. La dernière partie est consacrée à la fécondité selon les groupes socio-économiques, au préalable, seront présentés l'âge moyen au mariage et la prévalence contraceptive selon quelques modalités.

## **1. Caractéristiques des chefs de ménages défavorisés.**

### **a. Milieu de résidence et sexe du chef de ménage.**

Le recensement de 1994 a recensé 4,4 millions de ménages qui se répartissent à raison de 56,6% en milieu urbain et 43,4% en milieu rural. Pour l'ensemble du Maroc, près d'un ménage sur six (15,4%) est dirigé par une femme, ce rapport est de 11,3% en milieu rural et de 18,4% en milieu urbain.

Pour l'ensemble du Maroc, sur 10 ménages, 5 sont défavorisés<sup>3</sup>, 4 appartiennent au groupe moyen et seulement un ménage sur 10 est considéré comme aisé.

---

<sup>3</sup> Par défavorisés, nous entendons les ménages marginalisés et les ménages vulnérables. Est considéré comme marginal, tout ménage dépourvu d'une source formelle de revenu et qui réalise un niveau de vie ou de consommation des plus précaires. Les ménages vulnérables sont ceux dont le niveau de vie se situe au voisinage du seuil de vulnérabilité.

Selon le milieu de résidence, la vulnérabilité est plus intense en milieu rural qu'en milieu urbain et les défavorisés représentent 6 ménages sur 10 en milieu rural contre un peu moins d'un ménage sur deux en milieu urbain.

Les clivages constatés entre milieux, se retrouvent aussi entre sexes. En effet, la pauvreté est l'apanage des ménages dirigés par les femmes plus que ceux ayant à leur tête des hommes. Le taux de ménages défavorisés<sup>4</sup> des ménages féminins est de 59,5% contre 50,4% pour les ménages masculins. La répartition des ménages selon les autres groupes socio-économiques, montre encore l'ampleur des différences qui existent. Les ménages dont le chef est une femme sont sous-représentés dans les groupes moyens et aisés relativement aux ménages dont le chef est un homme.

Pour la répartition des ménages selon les groupes socio-économiques, on a calculé un indice comparatif (Indice de sur-vulnérabilité)<sup>5</sup>, cet indice dépasse l'unité pour les ménages ruraux (1,13) et il est de 1,15 pour les ménages dirigés par des femmes.

---

4 Le taux ménages défavorisés est défini comme étant le rapport des ménages défavorisés (marginalisés et vulnérables) au nombre total des ménages.

5 L'indice de sur-vulnérabilité est le rapport des ménages défavorisés à l'ensemble des ménages pour une caractéristique donnée.

**Tableau 1: Taux de ménages défavorisés selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage (en pour cent).**

	Taux de ménages défavorisés	Répartition des ménages défavorisés
<b>Milieu de résidence du chef de ménage</b>		
Urbain	46,8	51,0
Rural	58,4	49,0
Total	51,8	100,0
<b>Sexe du chef de ménage</b>		
Masculin	50,4	82,2
Féminin	59,5	17,8
Total	51,8	100,0

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

### **b. Age du chef de ménage.**

L'examen de la vulnérabilité à la pauvreté selon l'âge du chef de ménage, montre qu'elle touche essentiellement les plus jeunes parmi eux. Le taux de ménages défavorisés est de 63,1% pour les chefs de ménage âgés de 15-24 ans, il baisse au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge avec une légère remontée pour les chefs de ménage âgés de 65 ans et plus.

De la répartition des ménages défavorisés selon l'âge du chef de ménage, il ressort que la majorité des ménages défavorisés ont des chefs âgés de 25-54 ans, et ce en milieu urbain comme en milieu rural les ménages les plus touchés par la vulnérabilité à la pauvreté sont les ménages dont le chef est âgé de 15-44 ans, ces ménages représentent 7 ménages défavorisés sur 10.

Selon le sexe, on constate que pour les hommes, le taux de ménages défavorisés commence par être fort et amorce ensuite une baisse continuelle (il est de 65,6% pour les 15-24 ans), et les plus durement touchés sont ménages dont l'âge du chef se situe entre 15 et 44 ans ; tandis que pour les ménages dont le chef est



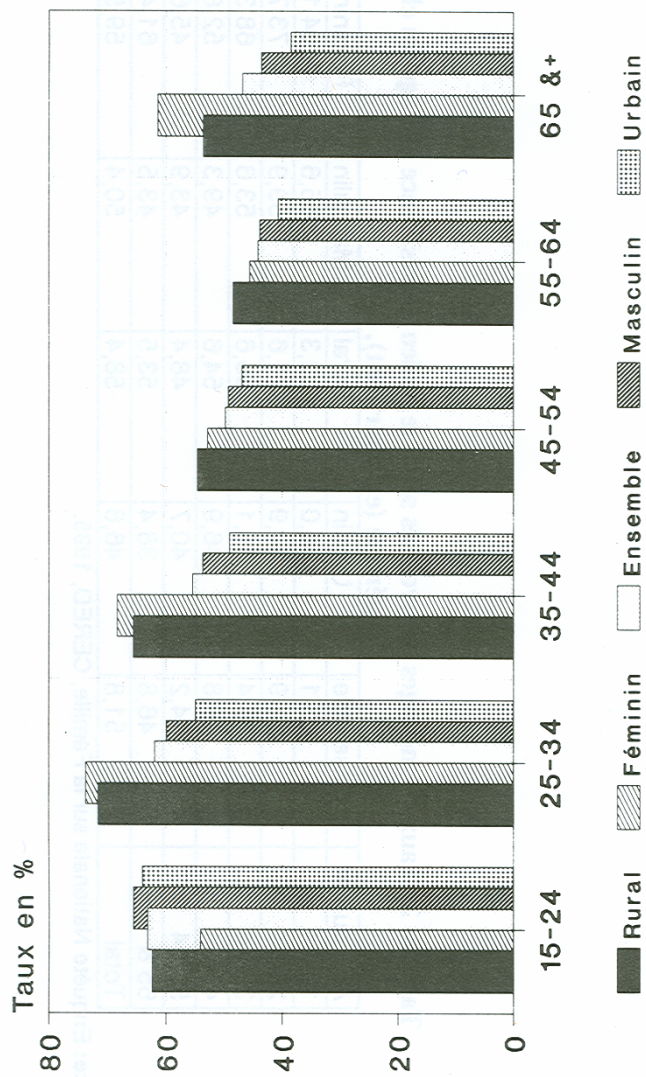
une femme, le taux de ménages défavorisés est relativement faible pour les 15-24 ans, ensuite il atteint sa valeur maximale pour les femmes chefs de ménages âgées de 25-34 ans (73,7%), les ménages des femmes âgées de 65 ans et plus sont sévèrement touchés.

**Tableau 2: Taux de ménages défavorisés selon le milieu de résidence et l'âge du chef de ménage (en pour cent).**

Age du CM	Ensemble	Urbain	Rural	Masculin	Féminin
15-24	63,1	64,0	62,3	65,6	54,1
25-34	61,9	54,9	71,6	59,9	73,7
35-44	55,4	49,1	65,6	53,6	68,3
45-54	49,8	46,9	54,6	49,3	52,8
55-64	44,2	40,7	48,4	43,9	45,6
65 & +	46,8	38,4	53,5	43,5	61,4
Total	51,8	46,8	58,4	50,4	59,5

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

**Graphique 1: Taux de ménages défavorisés selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.**



### **c. Etat matrimonial.**

Selon l'état matrimonial, la vulnérabilité à la pauvreté touche essentiellement, les ménages dont le chef est divorcé et dans une moindre mesure ceux dirigés par les veufs, leur taux de ménages défavorisés est respectivement de 67,6% et 54,7% ; ces ménages représentent 13,3% de l'ensemble des ménages défavorisés

Selon le milieu de résidence, on constate qu'en milieu urbain, les taux de ménages défavorisés les plus élevés sont enregistrés parmi les ménages dirigés par les divorcés (62,2%), alors qu'en milieu rural, l'ampleur de la vulnérabilité est plus forte ; les plus exposés sont en premier lieu les ménages des divorcés et ensuite ceux des veufs (respectivement 81,1% et 71,6%).

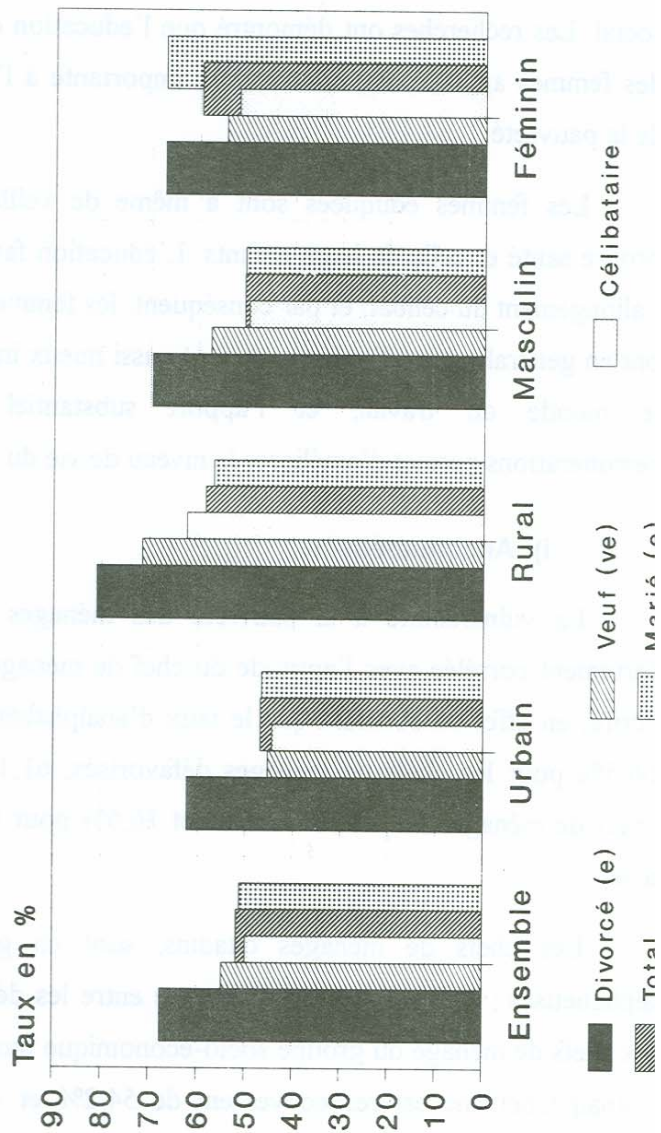
Selon le sexe du chef de ménage, le profil semble un peu dissemblable. La vulnérabilité à la pauvreté touche les ménages des divorcés et des veufs lorsque le ménage est dirigé par un homme tandis que pour les ménages féminins, la vulnérabilité touche avec la même virulence les ménages des mariées (les femmes dont il est question ici, sont dans 8 cas sur 10, des femmes qui vivent seules avec leurs enfants) et des divorcées (67%).

**Tableau 3: Taux de ménages défavorisés selon l'état matrimonial du chef de ménage(en pour cent).**

Etat matrimonial du CM	Ensemble	Urbain	Rural	Masculin	Féminin
• Célibataire	49,8	44,4	62,3	49,5	51,7
• Marié(e)	51,1	46,5	56,7	50,3	67,1
• Veuf(ve)	54,7	45,2	71,6	57,5	54,4
• Divorcé(e)	67,6	62,2	81,1	69,7	67,2
Total	51,8	46,8	58,4	50,4	59,5

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

**Graphique 2: Taux de ménages défavorisés selon l'état matrimonial du chef de ménage.**



#### **d. Aptitude à lire et à écrire et niveau scolaire des chefs de ménage.**

L'éducation en général, et celle des filles et des femmes en particulier, est une des clefs du développement économique et social. Les recherches ont démontré que l'éducation des filles et des femmes apporte une contribution importante à l'élimination de la pauvreté.

Les femmes éduquées sont à même de veiller sur leur propre santé et celle de leurs enfants. L'éducation favorise aussi l'allongement du célibat, et par conséquent, les femmes éduquées ont en général moins d'enfants, et sont aussi mieux insérées dans le monde du travail, et l'apport substantiel de leurs rémunérations permet d'améliorer le niveau de vie du ménage.

##### **i) Analphabétisme.**

La vulnérabilité à la pauvreté des ménages paraît être fortement corrélée avec l'aptitude du chef de ménage à lire et à écrire, en effet on constate que le taux d'analphabétisme est de 66,5% pour les chefs de ménages défavorisés, 61,1% pour les chefs de ménages moyens et seulement 16,6% pour les ménages aisés.

Les chefs de ménages citadins, sont en général plus alphabétisés ; et il y a peu de différence entre les défavorisés et les chefs de ménage du groupe socio-économique moyen (le taux d'analphabétisme est respectivement de 54,2% et 48,5%), par contre parmi les chefs de ménages aisés seulement 6,4% sont analphabètes.

En milieu rural, sur 5 chefs de ménages défavorisés, seul un sait lire et écrire (on constate peu de différences entre les chefs de ménages défavorisés et moyens) par contre les chefs de ménages aisés, sachant lire et écrire représentent 40,9%.

L'aptitude à lire et à écrire des chefs de ménage en milieu rural, ne semble pas jouer quant à l'appartenance à un groupe social plutôt qu'à un autre, du moins pour le groupe défavorisé et moyen, mais semble déterminante pour l'accès au groupe aisé. Par contre, la possession de terres et/ou de troupeau peut constituer une source de richesse susceptible d'influer sur le niveau de vie du ménage.

Selon le sexe du chef de ménage, on remarque l'effet important des inégalités en matière de scolarité sur les femmes. En effet, le taux d'analphabétisme atteint 89,5% pour les femmes chefs de ménages et 61,5% pour les hommes, le taux d'analphabétisme décroît au fur et à mesure de l'ascension dans un groupe socio-économique.



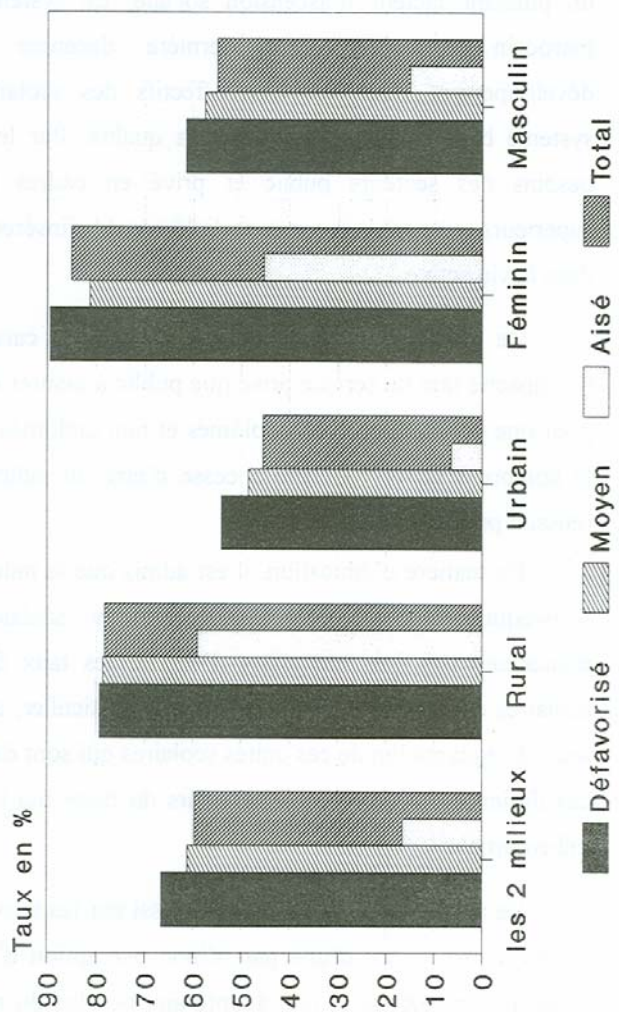
**Tableau 4: Taux d'analphabétisme des chefs de ménage selon les groupes socio-économiques, le sexe et le milieu de résidence(en pour cent).**

Aptitude à lire et à écrire	Défavorisé	Moyen	Aisé	Total
• Les deux milieux	66,5	61,1	16,6	59,7
• Milieu Rural	79,3	78,6	59,1	78,2
• Milieu Urbain	54,2	48,5	6,4	45,6
• Sexe Féminin	89,5	81,3	45,3	85,1
• Sexe Masculin	61,5	57,6	15,1	55,1

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

ii)

Graphique 3: Taux d'analphabétisme des chefs de ménage selon les groupes socio-économiques, sexe et milieu de résidence



## **ii) Niveau scolaire et vulnérabilité.**

L'éducation est un moteur du développement, c'est aussi un puissant facteur d'ascension sociale. Le système éducatif marocain a vacillé cette dernière décennie entre un développement quantitatif des effectifs des scolarisés et un système basé sur la sélectivité et la qualité. Par le passé, les besoins des secteurs public et privé en cadres moyens et supérieurs ont permis aux jeunes diplômés de s'insérer facilement dans la vie active.

De nos jours, la situation qui prévaut, se caractérise par l'incapacité tant du service privé que public à assurer des emplois pour une population jeune (diplômés et non diplômés). Du coup, le nombre d'années d'étude a cessé d'être un indicateur de la réussite professionnelle et sociale.

En matière d'éducation, il est admis que le milieu rural est sous-équipé en matière d'infrastructures scolaires et les indicateurs tels que le nombre d'écoles, les taux d'inscription scolaires en général et ceux des filles en particulier, ainsi que les lieux d'implantation de ces unités scolaires qui sont dans bien des cas difficiles d'accès, sont révélateurs du fossé qui le sépare du milieu urbain.

Le milieu rural, se caractérise aussi par les taux d'abandon élevés, conséquence d'une part d'une perception d'un système scolaire non valorisé et non adapté aux besoins du monde rural (contenu, horaires de cours, etc.) et d'autre part de la décision des parents de retirer leurs enfants de l'école à cause de la pauvreté.

Pour l'ensemble des chefs de ménages, 59,3% n'ont jamais fréquenté une institution d'enseignement moderne ou traditionnelle, cette proportion est d'autant plus élevée que le groupe socio-économique du ménage est bas, elle est de 66% pour le groupe défavorisé. Les chefs de ménages, ayant le niveau secondaire ou supérieur sont fortement représentés parmi les ménages aisés (6 chefs de ménage sur 10 contre 2,5% pour les ménages défavorisés).

Le niveau fondamental quant à lui, ne semble pas favoriser l'appartenance à un groupe plutôt qu'à un autre, les ménages dont les chefs ont le niveau fondamental représentent environ 20% dans les différents groupes socio-économiques.

Sur l'ensemble des chefs de ménage, 6 sur 10 n'ont jamais fréquenté l'école (46% en milieu urbain et 77% en milieu rural) et parmi les chefs de ménage défavorisés cette proportion est beaucoup plus élevée que pour l'ensemble des chefs de ménage (54% en milieu urbain et 78% en milieu rural). Concernant les femmes chefs de ménages défavorisés, la situation est plus alarmante, seulement une femme sur cinq a fréquenté les bancs d'une institution d'enseignement.

Plus le niveau scolaire du chef de ménage est élevé, moins la vulnérabilité est intense et parmi les défavorisés le poids des chefs de ménage sans niveau scolaire est important et ce quel que soit le milieu de résidence ou le sexe du chef de ménage (plus de 55%).

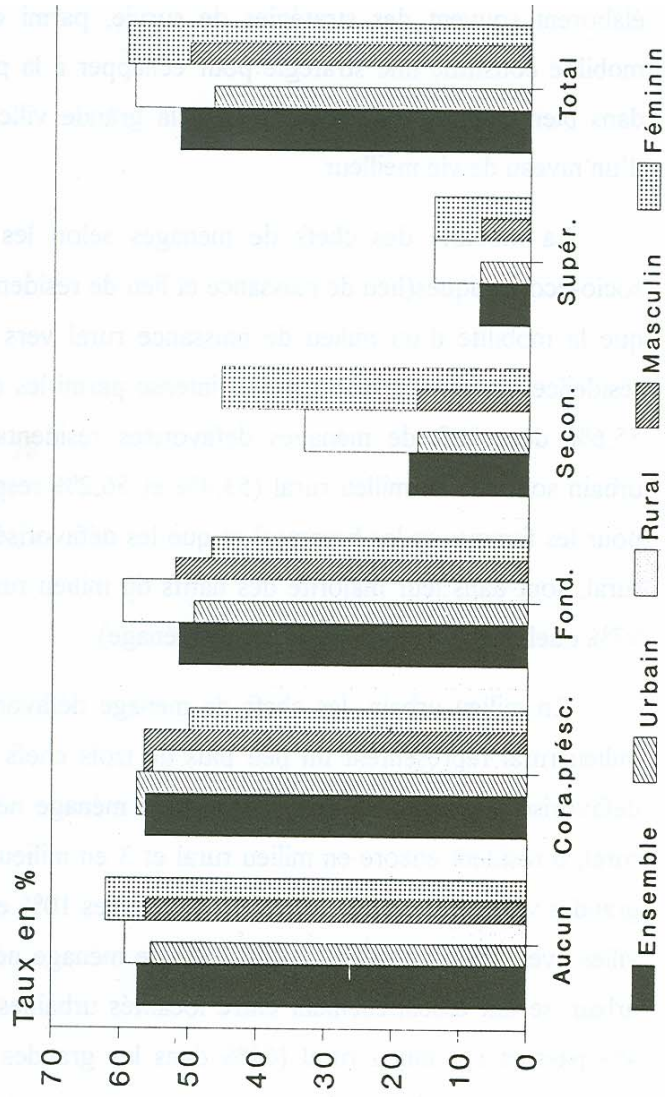
**Tableau 5: Taux de ménages défavorisés selon le niveau scolaire du chef de ménage (en pour cent).**

Niveau scolaire du CM	Ensemble	Urbain	Rural	Masculin	féminin
• Aucun niveau	57,5	55,4	59,2	56,2	62,1
• Coranique, préscolaire	56,4	57,6	55,2	56,6	50,0
• Fondamental	51,6	49,3	59,8	52,1	46,8
• Secondaire	17,9	16,5	33,3	16,7	45,5
• Supérieur	7,6	7,4	14,3	7,3	14,3
Total	51,8	46,8	58,4	50,4	59,5

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

2.

Graphique 4: Taux de ménages défavorisés selon le niveau scolaire du chef de ménage ( en pour cent ).



## **2.Mobilité des chefs de ménage et vulnérabilité à la pauvreté.**

Devant les difficultés de la vie, les chefs de ménages élaborent souvent des stratégies de survie, parmi celles-ci, la mobilité constitue une stratégie pour échapper à la pauvreté, et dans bien des cas, la destination est la grande ville, promesse d'un niveau de vie meilleur.

La mobilité des chefs de ménages selon les catégories socio-économiques(lieu de naissance et lieu de résidence) indique que la mobilité d'un milieu de naissance rural vers un lieu de résidence en milieu urbain est plus intense parmi les défavorisés, 55,6% des chefs de ménages défavorisés résidents en milieu urbain sont nés en milieu rural (53,4% et 56,2% respectivement pour les femmes et les hommes) et que les défavorisés en milieu rural, sont dans leur majorité des natifs du milieu rural (plus de 97% quel que soit le sexe du chef de ménage).

En milieu urbain, les chefs de ménage défavorisés nés en milieu rural représentent un peu plus de trois chefs de ménage défavorisé sur quatre. Parmi 10 chefs de ménage nés en milieu rural, 6 résident encore en milieu rural et 3 en milieu urbain (les grandes villes attirent 24%, les villes moyennes 10% et les petites villes avec 3%). La mobilité des chefs de ménage nés en milieu urbain se fait essentiellement entre localités urbaines, seulement 4% passent au milieu rural (61% dans les grandes villes dont 19% à Casablanca).

**Tableau 6: Taux de ménages défavorisés selon le lieu de naissance et le lieu de résidence (en pour cent).**

Lieu de naissance	Lieu de résidence			
	Grande ville	Ville moyenne	Petite ville	Rural
• Né(e) sur place	42,3	53,3	54,1	57,5
• Urbain	32,0	40,2	25,7	53,3
• Rural	49,7	59,1	51,1	69,2

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

Dans les grandes villes, les plus touchés sont les natifs du milieu rural, leur taux de ménages défavorisés est de 49,7% contre 42,3% pour ceux qui sont nés sur place. Les chefs de ménage qui sont nés dans une petite ou moyenne ville enregistrent le taux de ménages défavorisés le plus bas.

Parmi les chefs de ménage résidents dans les grandes villes et nés en milieu urbain (petites et moyennes villes), deux personnes sur trois ont un niveau d'instruction fondamental, secondaire ou supérieur, 76% sont des actifs occupés ; 55,5% sont des salariés et 15,3% des indépendants. Par contre, ceux qui sont nés dans le rural sont dans leur majorité sans aucun niveau d'instruction (55,7%) et seulement 12,2% ont le fréquenté une école coranique, ou le préscolaire. Cet handicap inhérent aux problèmes de scolarisation en milieu rural, fait de la grande partie des ruraux installés dans les grandes villes des « marginaux » en puissance.

Il en est de même pour les villes moyennes avec toutefois une intensité plus grande pour les natifs du milieu rural où le taux de ménages défavorisés atteint 59,1% contre 53,3% pour ceux qui sont nés sur place.

L'examen des caractéristiques de chefs de ménage nés en milieu rural et vivant dans les villes moyennes explique leur fort

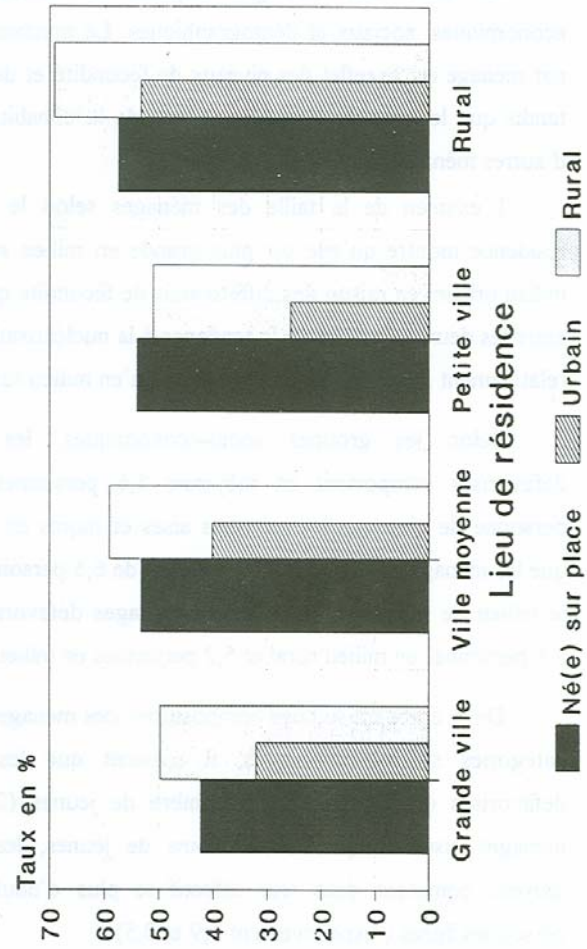


taux de ménages défavorisés. En effet, ils sont à 62% des illettrés et parmi eux 22,7% sont des inactifs, et un peu plus d'un sur deux est soit commerçant, artisan, ouvrier ou manoeuvre.

Dans les petites villes, les plus touchés sont les chefs de ménage nés sur place et les natifs du rural, leurs taux de ménages défavorisés atteignent respectivement 54,1% et 51,1% contre seulement 25,7% pour les ménages dont le chef est né en milieu urbain.

Le taux de ménages défavorisés dont les chefs sont nés et résident en milieu rural, avec toutefois une migration à l'intérieur du rural, atteint 69,2% contre 57,5% pour ceux dont le lieu de naissance coïncide avec le lieu de résidence.

Graphique 5: Taux de ménages défavorisés selon le lieu de naissance et le lieu de résidence ( en pour cent ).



### **3. Ménages et familles défavorisés.**

#### **a. Taille et Composition des ménages**

La taille des ménages dépend de divers facteurs économiques, sociaux et démographiques. Le nombre d'enfants par ménage est le reflet des niveaux de fécondité et de mortalité tandis que le nombre d'adultes dépend de la cohabitation avec d'autres ménages.

L'examen de la taille des ménages selon le milieu de résidence montre qu'elle est plus grande en milieu rural qu'en milieu urbain, en raison des différentiels de fécondité qui existent entre les deux milieux et de la tendance à la nucléarisation qui est relativement plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural.

Selon les groupes socio-économiques, les ménages défavorisés comportent en moyenne 5,6 personnes soit 0,3 personne de plus que les ménages aisés et moins de personnes que les ménages moyens dont la taille est de 6,5 personnes. Selon le milieu de résidence, la taille des ménages défavorisés atteint 5,6 personnes en milieu rural et 5,2 personnes en milieu urbain.

De la comparaison des compositions des ménages selon les catégories socio-économiques, il apparaît que les ménages défavorisés ont le plus grand nombre de jeunes (2,2) et les ménages aisés comportent le moins de jeunes, les ménages moyens comptent dans leur effectif le plus d'adultes et de personnes âgées (respectivement 3,9 et 0,5).

Les ménages défavorisés urbains et ruraux comportent en moyenne le même nombre moyen d'adultes (3 personnes), mais comptent moins de jeunes et de personnes âgées alors que le nombre moyen de jeunes est de 1,9 pour les ménages urbains et 2,5 en milieu rural.

**Tableau 7: Composantes de la taille moyenne des ménages défavorisés selon le milieu et le sexe du chef de ménage.**

Composantes	Rural	Urbain	Masculin	Féminin
• Jeunes	2,5	1,9	2,4	1,3
• Adultes	3,0	3,0	3,2	2,1
• Personnes âgées	0,4	0,3	0,4	0,4
Taille moyenne	5,9	5,2	6,0	3,7

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

Le fait que le ménage défavorisé soit dirigé par un homme, lui confère une taille de 6 personnes contre seulement 3,7 personnes pour les ménages dirigés par des femmes, en raison du fait que l'attribution du statut de chef de ménage à la femme coïncide dans la plupart des cas avec le veuvage ou le divorce de la femme (66,5% sont soit veuves ou divorcées dans le groupe défavorisé).

Les ménages défavorisés féminins sont composés en moyenne de 2,1 adultes et 1,3 jeune contre respectivement 3,2 et 2,4 pour les ménages défavorisés masculins. Par contre, ils comportent autant de personnes âgées (0,4).

**Tableau 8 : Composantes de la taille moyenne des ménages défavorisés selon l'état matrimonial du chef de ménage.**

Composantes	Célibataire	Marié(e)	Veuf(ve)	Divorcé(e)
• Jeunes	0,5	2,4	0,9	0,8
• Adultes	2,3	3,2	2,2	1,7
• Personnes âgées	0,3	0,4	0,5	0,3
Taille moyenne	3,0	6,0	3,5	2,8

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

Quel que soit le groupe socio-économique, les ménages des mariés sont ceux qui comportent le plus grand nombre de personnes, suivis des ménages des veufs, ensuite les ménages des célibataires et en dernier lieu les ménages des divorcés sauf pour le groupe socio-économique aisé où les ménages des divorcés ont une taille légèrement supérieure à celle des célibataires.

Le nombre réduit des personnes dans les ménages dirigés par des femmes divorcées s'explique par le fait que la séparation d'un couple engendre souvent deux ménages, un de taille réduite qui se résume souvent en une seule personne et le second dirigé par une femme; dans la plupart des cas les enfants suivent leur mère.

Autre facteur explicatif de la taille réduite des ménages des divorcés; un nombre important d'enfants est facteur de stabilité du couple, donc ne divorcent en grand nombre que les couples sans enfants ou avec peu d'enfants. Par contre, les ménages de veufs sont souvent des ménages qui ont duré dans le temps, donc comportant un plus grand nombre de personnes.

La taille du ménage varie aussi en fonction du niveau de scolarisation du chef de ménage ; elle est inversement

proportionnelle au niveau scolaire du chef de ménage. (groupe défavorisé et moyen).

Les ménages défavorisés dont le chef a atteint le niveau secondaire ou supérieur ont un nombre très réduit de jeunes (respectivement 1,7 et 0,7), pour tous les autres niveaux on observe un nombre de jeunes de plus de 2,2 personnes en moyenne.

Les adultes sont présents à raison de 3 personnes en moyenne dans les ménages défavorisés dirigés par des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction, ou ayant le niveau préscolaire coranique ou fondamental ; pour le niveau scolaire secondaire, le nombre moyen d'adultes baisse à 2,8 et à 2,4 pour le niveau supérieur.

Les personnes âgées, sont présents dans les mêmes proportions dans les ménages (0,4) sauf pour les ménages dirigés par des chefs ayant atteint le niveau fondamental ou supérieur (0,2).

**Tableau 9 : Composantes de la taille moyenne des ménages défavorisés selon le niveau scolaire du chef de ménage.**

Niveau scolaire	Jeunes	Adultes	Personnes âgées	Taille moyenne
Aucun	2,1	3,0	0,4	5,6
Coranique, préscolaire	2,5	3,3	0,4	6,2
Fondamental	2,2	3,0	0,2	5,4
Secondaire	1,7	2,8	0,2	4,7
Supérieur	0,7	2,4	0,4	3,6
Ensemble	2,2	3,0	0,4	5,6

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

En milieu urbain, la taille d'un ménage, varie fortement d'une strate d'habitat à une autre. L'habitat à usage professionnel héberge les ménages défavorisés les plus

nombreux (6,7 personnes). paradoxalement, la strate d'habitat de luxe est celle qui vient en seconde position avec 5,5 personnes, à cause, peut-être, de la disponibilité du personnel de service (chauffeur, bonne,...) entre autre. Les ménages défavorisés à taille réduite habitent les strates moderne et ancienne médina.

### **b. Typologie des ménages.**

L'urbanisation ne semble pas avoir pour conséquence l'émergence du modèle de la famille restreinte, au contraire plusieurs formes complexes de composition de ménages coexistent. On observe peu de différences, quant à la répartition des ménages selon le type, les ménages nucléaires représentent 65,% en milieu urbain contre 61,7% en milieu rural.

Dans la catégorie des ménages défavorisés, les ménages nucléaires représentent 7 ménages sur 10 et ce quel que soit le milieu ou le sexe ; alors que les ménages complexes à 3 noyaux ou plus sont une caractéristique des ménages moyens en milieu rural.

Pour l'ensemble des ménages, la vulnérabilité à la pauvreté semble toucher particulièrement les ménages nucléaires, et le taux de ménages défavorisés diminue au fur et à mesure que le nombre de noyaux augmente (il passe de 57,3% pour les ménages nucléaires à 32,8% pour les ménages complexes à 3 noyaux et plus).

Ceci suggère que la multiplicité des noyaux au sein des ménages, permet de contrecarrer les effets de la vulnérabilité à la pauvreté notamment par la mise en commun des multiples

ressources que peuvent apporter les différents membres de ces ménages (économies d'échelle).

L'ampleur de la vulnérabilité à la pauvreté marque son niveau le plus haut chez les ménages nucléaires en milieu rural et ceux dont le chef est une femme sont les plus touchés (respectivement 64,6% et 66,5%).

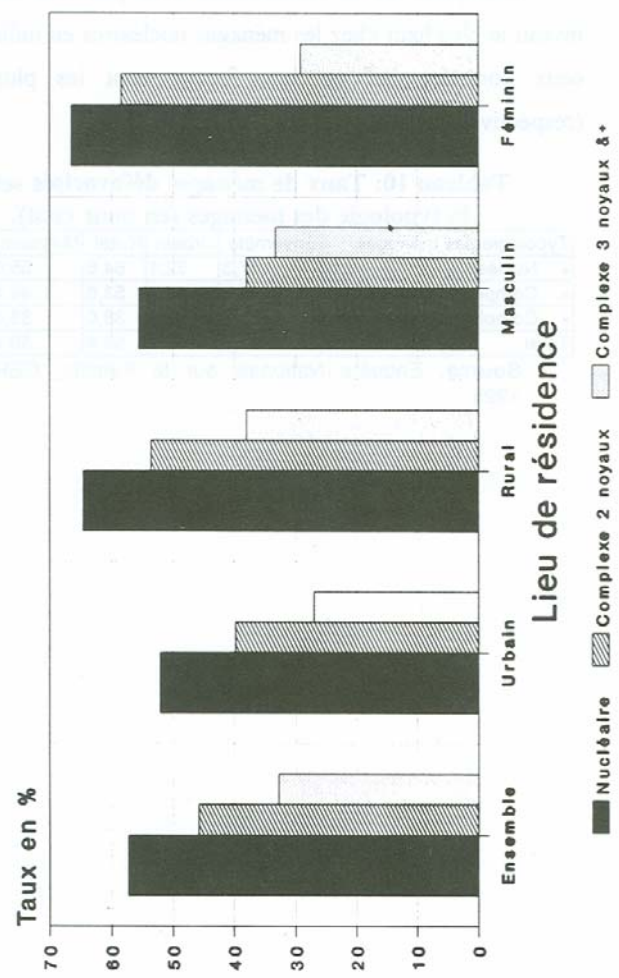
**Tableau 10: Taux de ménages défavorisés selon la typologie des ménages (en pour cent).**

Typologie des ménages	Ensemble	Urbain	Rural	Masculin	Féminin
• Nucléaire	57,3	52,1	64,6	55,6	66,5
• Complexe 2 noyaux	45,8	39,8	53,6	44,4	53,1
• Complexe 3 noyaux &+	32,8	27,0	38,0	33,3	29,2
Total	51,8	46,8	58,4	50,4	59,5

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.



**Graphique 6: Taux de ménages défavorisés selon la typologie des ménages ( en pour cent ).**



En milieu urbain, 73,4% des ménages défavorisés sont des ménages nucléaires alors qu'en milieu rural ils ne représentent que 68,2%, et plus le nombre de noyaux est grand, moins la vulnérabilité à la pauvreté sévit.

La quasi-majorité des ménages est constituée d'un seul noyau (6 ménages sur 10), parmi les ménages défavorisés, 7 ménages sur 10 ne comptent qu'un seul noyau contre un peu plus de 5 noyaux sur 10 pour les ménages moyens et un peu plus de 6 ménages sur 10 pour les ménages aisés. Selon le milieu, les ménages défavorisés urbains sont à 73,4% des ménages à un seul noyau contre 68,2% en milieu rural.

### **c. Typologie des familles.**

La famille est un groupe social qui est condamné à se transformer et à s'adapter dans le temps et dans l'espace aux pressions des structures sociales et économiques.

L'urbanisation démesurée, l'industrialisation plus ou moins rapide, les migrations (internes ou internationales) plus ou moins intenses, l'adoption parfois de normes de vie à l'occidentale, influencent profondément les structures familiales.

La structure de l'ensemble des familles défavorisées est dominée par les familles comprenant les époux avec des enfants célibataires, cette forme de famille représente 7 familles sur 10, les familles monoparentales viennent en second lieu avec 13,4%; les ménages d'une seule personne représentent 7,3%.

En milieu urbain, le poids des familles défavorisées constituées d'époux vivant avec leurs enfants célibataires est important 70,4% contre 74,6% en milieu rural, et les familles défavorisées constituées de fratries, quoique peu nombreuses, sont plus présentes en milieu urbain qu'en milieu rural.

Selon le milieu, on remarque qu'il y a plus de chefs de ménages défavorisés isolés en milieu urbain (7,7%) qu'en milieu rural (6,8%), et les familles monoparentales, représentent 12,1% et 14,5% respectivement pour le rural et l'urbain.

Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, la vulnérabilité à la pauvreté est plus accentuée chez les ménages d'une seule personne, les familles monoparentales et les couples sans enfants. Les taux de ménages défavorisés, les plus élevés sont ceux des couples sans enfants en milieu urbain et des ménages d'une seule personne en milieu rural.

Selon le sexe du chef de ménage, les ménages défavorisés d'une seule personnes représentent 27,6% lorsque le chef de ménage est une femme contre seulement 2,3% pour les hommes et les couples défavorisés sans enfants, représentent 7,8% pour les chefs de ménage masculins contre à peine 0,3% pour les femmes.

La vulnérabilité est forte parmi les couples sans enfants, lorsque le chef de ménage est masculin, et elle est maximale pour les femmes isolées.

**Tableau 11: Taux de ménages défavorisés selon la typologie des familles(en pour cent).**

Typologie des familles	Ensemble	Urbain	Rural	Masculin	Féminin
Ménage d'une personne	68,9	57,8	91,0	49,2	85,7
Famille monoparentale	61,3	54,9	72,5	51,5	63,1
Couples sans enfants	65,9	62,4	70,4	67,2	20,0
Couples avec enfants célibataires	55,1	50,1	61,7	55,2	50,7
Fratrie	41,3	43,8	0,0	40,1	50,0
Total	57,3	51,9	64,8	55,6	66,4

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

#### **4. Strate d'habitat et nombre de pièces d'habitation.**

Le logement est un besoin dont la satisfaction est toujours difficile, il n'est pas uniquement un élément de contentement des ménages, mais aussi, étant donné l'importance de sa valeur ajoutée, un extraordinaire moteur de la croissance économique, le secteur de l'immobilier étant le secteur clé de l'économie nationale. Or la situation au Maroc se caractérise par un déficit en matière de logement en milieu urbain et par l'insalubrité des logements en milieu rural.

Les problèmes de logement, se sont modifiés et aggravés par l'ampleur du phénomène d'urbanisation qu'a connu le Maroc pendant les dernières décennies, auquel il faut adjoindre les variations de la structure par âge et la fission des ménages en plusieurs autres ménages.

La crise de logement a atteint des dimensions considérables et touche aussi bien les classes défavorisées que les classes moyennes. L'évolution du prix de la terre dans certaines localités a atteint des valeurs astronomiques qui les met hors d'atteinte des bourses d'une grande frange de la population ; la charge locative, a emboîté le pas et devient un lourd fardeau pour les groupes défavorisés.

Malgré, les programmes sociaux, les logements construits pour les plus défavorisés servent à d'autres, et cette politique sociale conduit en fin de compte à subventionner les classes moyennes.

La stratification sociale dans les villes, transparaît schématiquement lorsqu'on procède à l'analyse selon la strate d'habitat.

### **a. Strate d'habitat.**

Pour l'ensemble du Maroc, l'habitat rural (4 ménages sur 10) et le Collectif, économique et social (3 ménages sur 10) constituent l'essentiel des strates de logement. Pour les ménages défavorisés, un ménage sur 2 habite un logement rural, et 3 ménages sur 10 la strate Collectif, Economique et Social et près d'un ménage sur 10 dans un logement clandestin ou précaire.

En milieu urbain, le collectif, économique et social, est dominant et ce quelque soit le groupe socio-économique (près de 6 ménages sur 10), toutefois notons que les ménages occupant des logements insalubres ou non destinés à l'habitation (Clandestin et précaire, à usage professionnel et Douar urbain) représentent 20,9% des ménages défavorisés, 17,7% des ménages moyens et 9,4% des ménages aisés.

Le milieu rural, est dominé par l'habitat du type rural, où l'habitat est souvent insalubre. A ce propos, on peut invoquer l'abandon de l'usage de la terre qui s'est nettement déprécié au profit de matériaux modernes (béton à base de ciment et d'acier) qui sont hors de prix. L'utilisation des matériaux locaux peut réduire considérablement les coûts de construction et résoudre les problèmes de logement en milieu rural et dans les secteurs périurbains. Le prix de revient pour une construction moderne étant deux fois et demi plus élevé que pour une construction en terre.

Selon le sexe du chef de ménage, les ménages défavorisés dirigés par des femmes habitent à hauteur de 10,3% des logements insalubres contre 10,8% pour les ménages dirigés par des hommes.

**Tableau 12: Taux de ménages défavorisés selon la strate d'habitat (en pour cent).**

Strate d'habitat	Urbain	Masculin	Féminin
Luxe	19,4	16,2	36,8
Moderne	32,1	27,7	59,1
Ancienne Médina	57,8	56,3	61,8
Collectif, économique et social	46,1	45,8	47,6
Clandestin, Précaire	56,6	55,6	60,9
A usage professionnel	48,7	54,3	-
Douar urbain	45,7	45,7	45,5
Total	46,8	50,4	59,5

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

### **b. Nombre de pièces.**

La répartition des logements selon le nombre de pièces et les groupes socio-économiques, montre que près d'un ménage défavorisé sur deux occupe un logement de 2 pièces ou moins et 77,2% logement de 3 pièces ou moins.

En milieu urbain, 19,6% des ménages défavorisés occupent un logement d'une seule pièce contre 14,5% en milieu rural, il en est de même pour les logements à deux pièces (34,4% en milieu urbain contre 28,5% en milieu rural).

Cette forte représentation des ménages défavorisés urbains dans les logements ayant un nombre réduit de pièces peut être expliquée par les contraintes des prix ou des loyers ainsi que par la tailles des ménages urbains qui est inférieure à celle des ménages ruraux.

**Tableau 13: Taux de ménages défavorisés selon le nombre de pièces d'habitation (en pour cent).**

Nombre de pièces	Ensemble	Urbain	Rural	Masculin	Féminin
• 1 pièce	70,9	66,3	78,5	70,4	72,4
• 2 pièces	60,8	57,2	66,0	60,0	64,7
• 3 pièces	50,5	43,7	60,0	49,4	56,3
• 4 pièces	40,9	32,9	48,7	39,7	48,4
• 5 pièces	38,3	30,1	44,7	36,2	53,8
• 6 pièces	35,7	28,6	44,8	35,4	38,0
• 7 pièces	25,4	17,4	36,1	26,1	16,8
• 8 pièces & +	27,7	18,5	37,5	27,9	24,3
Total	51,8	46,8	58,4	50,4	59,5

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

Selon le sexe du chef de ménage, les ménages féminins défavorisés, sont fortement représentés, pour les logements à une seule pièce (23,4%) contre 15,7% pour les ménages masculins.

Les ménages défavorisés qu'ils soient masculins ou féminins occupent des logements d'au plus 3 pièces (respectivement 76,1% et 81,7%). Pour les logements de 4 pièces ou plus, les ménages défavorisés masculins sont relativement avantagés, ils représentent 10,3% contre 6,6% pour les ménages défavorisés masculins.

## **5. Age moyen au premier mariage, contraception et fécondité des femmes défavorisées.**

En matière de fécondité, plusieurs variables entrent en jeu, il y a celles qui sont relatives au mariage (âge au mariage, fréquence du célibat, le remariage des veuves et des divorcés, la fréquence des divorces et la polygamie), d'autres ont trait à la



famille (les tabous sexuels, l'interruption volontaire des grossesses, les pratiques contraceptives).

Le recul de l'âge au mariage a joué un grand rôle dans l'évolution de la fécondité dans une première étape, toutes les enquêtes et les études mettent en relief l'association nette entre le retard du mariage qui était traditionnellement précoce et la baisse de la fécondité. Dans une deuxième étape ce facteur a été relayé par l'utilisation de la contraception. Certes, ce ne sont pas seulement ces deux facteurs qui sont à la base de la baisse de la fécondité, l'évolution s'est aussi amorcée à avec les changements économiques, sociaux et culturels.

La baisse de la mortalité infantile ayant entraîné l'augmentation du nombre d'enfants survivants, incite les parents à limiter leur fécondité soit en raison des charges que représentent pour eux ces enfants, soit parce que les bénéfices qu'ils en attendent peuvent être atteints avec les deux ou trois premiers.

La scolarisation des femmes suscite des ambitions nouvelles chez celles-ci, des aspirations d'ascension sociale qui ne pourraient être satisfaites que dans le cadre d'une fécondité basse. L'exercice d'une activité rémunérée hors du foyer dans les zones urbaines s'est révélée aussi une condition nécessaire pour toute modification du rôle procréateur de la femme.

Concernant l'âge moyen au premier mariage, les résultats des recensements et enquêtes effectués au Maroc confirment l'élévation de cet âge. Au début des années 60, l'entrée des femmes en première union se faisait à 17,3 ans, depuis cet âge

n'a cessé de croître, il a atteint 23,8 ans en 1982 et 25,8 ans au recensement de 1994.

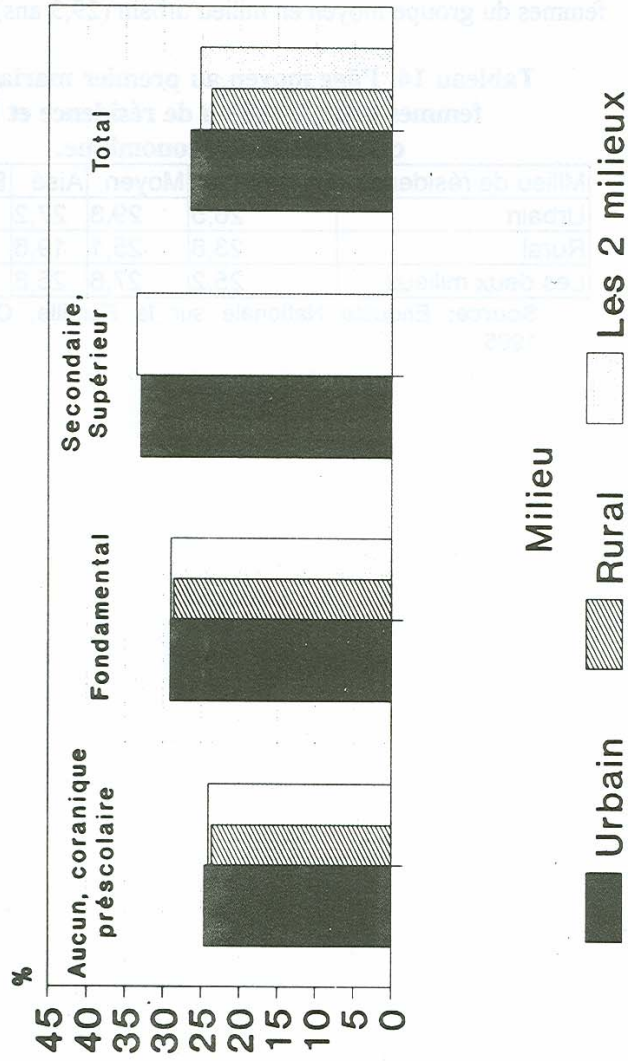
L'entrée dans la vie conjugale des femmes se différencie selon le groupe socio-économique, elle est précoce pour les femmes aisées du milieu rural (19,6 ans) et tardive pour les femmes du groupe moyen en milieu urbain (29,3 ans).

**Tableau 14: l'âge moyen au premier mariage des femmes selon le milieu de résidence et la catégorie socio-économique.**

Milieu de résidence	Défavorisé	Moyen	Aisé	Ensemble
Urbain	26,5	29,3	27,2	27,9
Rural	23,8	25,1	19,6	24,3
Les deux milieux	25,2	27,6	25,8	26,3

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

**Graphique 7: Age moyen au mariage des femmes défavorisées selon le milieu et le niveau scolaire**



Pour ce qui est la planification familiale, la prévalence contraceptive diffère selon le milieu et la catégorie socio-économique. Elle est maximale parmi les femmes citadines du groupe aisé (66,2%), et faible chez les femmes rurales appartenant au groupe moyen (38,83%).

Les femmes du groupe défavorisé ont une prévalence contraceptive supérieure à celle des femmes du groupe moyen et ce quel que soit le milieu de résidence (près de 4 points de différence).

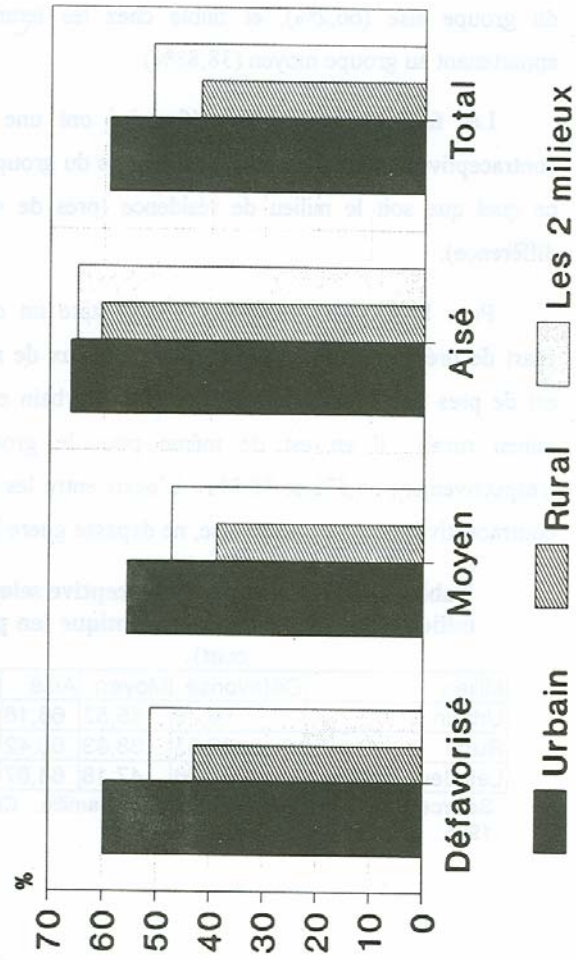
Pour le groupe défavorisé, on constate un considérable écart de prévalence contraceptive entre milieux de résidence, il est de près de 17 points (59,8% en milieu urbain et 42,9% en milieu rural) ; il en est de même pour le groupe moyen (respectivement 55,5% et 38,8%). L'écart entre les prévalences contraceptives pour le groupe aisé, ne dépasse guère les 6 points.

**Tableau 15: Prévalence contraceptive selon le milieu et le groupe socio-économique (en pour cent).**

Milieu	Défavorisé	Moyen	Aisé	Total
Urbain	59,79	55,52	66,16	59,12
Rural	42,91	38,83	60,42	42,05
Les deux milieux	51,06	47,18	64,87	50,93

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

Graphique 8: Prévalence contraceptive selon le milieu et le groupe socio-économique (en pour cent)



Il ressort de la décision d'utiliser les contraceptifs, relève en premier lieu de la décision du couple, et ce quel que soit le milieu ou la catégorie socio-économique. Dans un peu plus de 8 cas sur 10, cette décision a été prise conjointement par le mari et la femme ; les femmes ayant pris la décision toutes seules représentent près d'un cas sur 10. C'est dans le groupe défavorisé, que la proportion la plus élevée est observée (9,8%) contre 9,3% dans le groupe moyen et seulement 6% dans le groupe aisé.

Concernant la prise de décision par le mari seul, on observe qu'elle est observée plus chez les ménages aisés (2,8%), elle baisse à 1,5% pour les ménages moyens et 1,4% pour les ménages défavorisés. L'intervention des beaux parents de la femme dans la décision d'utiliser la contraception est faible voire dérisoire.

**Tableau 16: Décision de l'usage de la contraception selon le groupe socio-économique.**

Décision de l'usage	Défavorisé	Moyen	Aisé	Total
Raisons de santé	1,9	2,1	4,3	2,3
Femme seule	9,7	9,3	6,0	9,1
Mari seul	1,4	1,5	2,8	1,7
Mari et femme	86,8	87,1	86,5	86,9
Beaux-parents de la femme	0,1	0,0	0,4	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

En ce qui concerne la non utilisation de la contraception pour les femmes du groupe défavorisé, les deux principales raisons sont le désir d'avoir des enfants (34,8%), et le fait d'avoir une grossesse ou d'allaiter (23,2%). ces deux raisons constituent près de 6 cas sur 10 et ce quel que soit le groupe socio-économique. Le fait de ne pas pouvoir avoir des enfants

représente 14,2% pour les femmes du groupe défavorisé. La non utilisation de la contraception pour des difficultés de se procurer les contraceptifs représente 3,4%.

Par ailleurs, la comparaison dans l'espace nous conduit à conclure que la tendance à la baisse de la fécondité est incontestable avec cependant des différences entre les deux milieux. L'indice synthétique de fécondité en milieu urbain est plus bas que celui du milieu rural et l'ampleur de la baisse est beaucoup plus substantielle en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les indices synthétiques, obtenus à partir des données de l'enquête famille, confirment encore une fois les constatations faites auparavant, à savoir une baisse de la fécondité et un écart important entre les deux milieux de résidence.

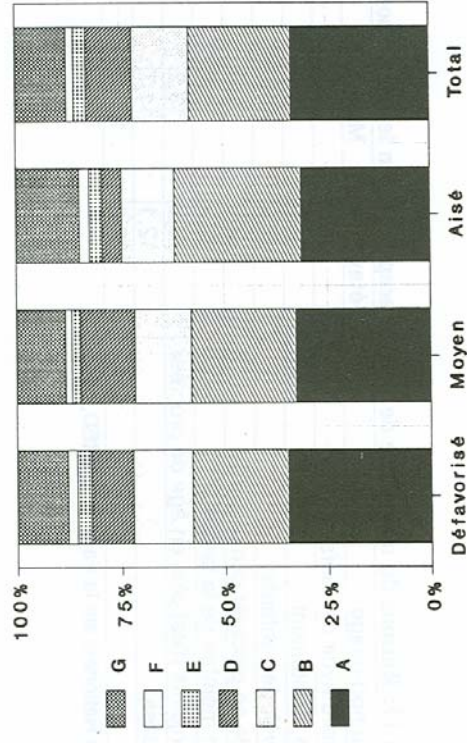
**Tableau 17: Raisons du non-usage de la contraception selon le groupe socio-économique.**

Raisons du non-usage	Défavorisé	Moyen	Aisé	Total
Couple désire avoir des enfants	23,2	25,3	30,7	24,7
Grossesse, allaitement	34,8	32,8	31,3	33,6
Ne peut avoir des enfants	14,2	13,6	12,7	13,8
Difficulté de se procurer contraceptifs	3,4	2,0	3,0	2,8
Refus d'un membre de la famille	2,2	1,5	2,4	1,9
Un des conjoints n'est plus en âge de procréer	10,2	13,2	4,8	11,1
Autres causes	12,1	11,7	15,1	12,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.



**Graphique 9: Raisons du non-usage contraceptifs selon le groupe socio-économique**



- A- Grossesse, allaitement
- B- Couple désire avoir des enfants
- C- Ne peut avoir des enfants
- D- Un des conjoints n'est plus en âge de procréer
- E- Difficulté de se procurer contraceptifs
- F- Refus d'un membre de la famille
- G- Autres causes

Selon les groupes socio-économiques, la fécondité la plus élevée est enregistrée chez les femmes rurales du groupe défavorisé (4,9). Pour les deux milieux, les femmes du groupe défavorisé, sont celles qui ont la fécondité la plus élevée 3,9 enfants par femme (4,7 et 2,6 respectivement pour le milieu rural et le milieu urbain), et la fécondité la plus basse, est enregistrée parmi les femmes du groupe moyen en milieu urbain (2,3). En milieu rural, les femmes du groupe aisé, sont celles qui mettent au monde le plus grand nombre d'enfants (5,4).

**Tableau 18: Indice synthétique de fécondité selon le groupe socio-économique, l'aptitude à lire et à écrire et le milieu de résidence.**

Aptitude à lire et à écrire	Défavorisé			Moyen			Aisé			Ensemble		
	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total
Les 2 milieux	4,5	2,6	3,9	4,1	1,9	3,5	4,0	2,6	3,0	4,2	2,3	3,6
Rural	5,0	2,4	4,9	4,6	2,8	4,5	6,0	3,2	5,4	4,9	2,7	4,7
Urbain	3,8	2,6	3,1	3,0	1,9	2,3	2,4	2,5	2,5	3,3	2,2	2,6

**Source:** Enquête Nationale sur la Famille, CERED, 1995.

## Synthèse

Il ressort de cette étude que la vulnérabilité à la pauvreté touche près d'un ménage sur deux avec une intensité plus grande en milieu rural qu'en milieu urbain et dans les ménages dirigés par les femmes.

Il apparaît aussi que l'analphabétisme du chef de ménage est en relation étroite avec la vulnérabilité en milieu urbain, contrairement au milieu rural, où elle ne semble pas jouer.

La mobilité des chefs de ménage, révèle que les migrants défavorisés en milieu urbain sont surtout les natifs du milieu rural.

Pour ce qui est de la taille des ménages, on constate que la taille des ménages défavorisés en milieu rural est toujours supérieure à celle des ménages urbains, et que parmi les ménages défavorisés urbains le poids des ménages nucléaires est relativement plus fort qu'en milieu rural.

La taille du ménage varie selon le niveau d'instruction du chef du ménage et la strate d'habitat ; elle est inversement proportionnelle au niveau scolaire du chef de ménage et varie fortement d'une strate d'habitat à une autre.

En milieu urbain, les ménages comportent moins de jeunes et de personnes âgées et plus d'adultes relativement aux ménages ruraux. Les ménages défavorisés pilotés par une femme en milieu urbain, sont ceux qui comportent relativement

aux ménages dirigés par les hommes, le moins de jeunes et le plus de personnes adultes et âgées.

Il ressort aussi que la quasi majorité des ménages sont constitués d'un seul noyau et c'est parmi eux que la vulnérabilité à la pauvreté est plus intense ; le taux de ménages défavorisés diminue au fur et à mesure que le nombre de noyaux augmente.

Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, la vulnérabilité à la pauvreté est plus accentuée parmi les ménages d'une seule personne, les familles monoparentales et les couples sans enfants. La vulnérabilité est aussi forte pour les couples sans enfants lorsque le chef de ménage est masculin, tandis que pour les chefs de ménage femmes, elle est maximale pour les femmes isolées.

En matière d'habitat, la répartition des ménages selon le nombre de pièces révèle que près d'un ménage défavorisé sur deux occupe un logement d'au plus de 2 pièces et que trois ménages sur quatre habitent des logements de 3 pièces ou moins. Les ménages occupant une seule pièce ou deux pièces sont plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural. Les ménages défavorisés habitant des logements insalubres représentent près d'un ménage sur dix en milieux urbains.

L'étude a permis aussi de déterminer les niveaux de fécondité selon les groupes socio-économiques. Il en ressort que parmi les femmes défavorisées, ce sont celles du rural qui ont la fécondité la plus élevée (4,9 enfants par femme).

Parmi les facteurs explicatifs de la fécondité, l'étude a retenu l'âge moyen au mariage et la prévalence contraceptive.

Pour ce qui est de la nuptialité, les résultats confirment l'augmentation continue de l'âge moyen au premier mariage. Selon les groupes socio-économiques, l'entrée dans la vie conjugale est précoce pour les femmes aisées du milieu rural et tardive pour les femmes du groupe moyen en milieu urbain. Les femmes du groupe défavorisé, se marient, en moyenne à 25,2 ans, avec une différence entre les milieux de résidence: l'âge moyen au premier mariage est précoce en milieu rural (23,8 ans) et relativement tardif en milieu urbain (26,5 ans).

L'utilisation de la contraception diffère aussi selon le milieu et la catégorie socio-économique. Elle est maximale parmi les citadines du groupe aisé et faible chez les rurales du groupe moyen. Les femmes du groupe défavorisé ont une prévalence contraceptive supérieure à celle des femmes du groupe moyen et ce, quel que soit le milieu de résidence. Pour le groupe défavorisé, un écart considérable existe entre les milieux de résidence (17 points de différence)

Il ressort aussi que la décision d'utiliser les contraceptifs, relève en premier lieu du couple, et ce quel que soit le milieu ou la catégorie socio-économique. Les femmes ayant pris la décision toutes seules représentent près d'un cas sur 10 et c'est dans le groupe défavorisé, que cette proportion est la plus élevée. Concernant la prise de décision par le mari seul, elle ne représente qu'un cas sur cent pour les ménages défavorisés alors

l'intervention des beaux parents de la femme dans la décision d'utiliser la contraception est faible voire dérisoire.